

Présentation du programme

Les pays africains, tout particulièrement de l'Afrique subsaharienne, vivent depuis les années 1950 une transition démographique qui se traduit par une multiplication par près de quatre fois leur population. Cette transition démographique tardive, en comparaison des pays d'Amérique latine et d'Asie, accompagne la restructuration des espaces économiques régionaux et nationaux liés à leur insertion dans l'économie mondiale ; elle se caractérise dès lors par une dynamique de peuplement sans précédent dans l'histoire africaine. En effet, le croît démographique, la mobilité et les migrations remettent constamment en cause, selon des intensités et temporalités diverses, les constructions territoriales du passé. Face à la diversité d'ordre politique, économique, social et environnemental des situations qui en résultent, face au défi continu de gouvernance qui est posé, la compréhension du rôle que joue la migration internationale dans la transformation des pays africains et de leur territoire exige un renouvellement des approches.

La question des migrations internationales a été écartée des objectifs du millénaire du développement (OMD) pour de multiples raisons qui tiennent de manière générale au refus des pays du Nord de toute intervention concernant les modes de gestion et de régulation de leurs marchés du travail mais plus particulièrement à l'extension du domaine de la sécurité des Etats à toutes les formes de migration internationale. On doit à la volonté de Koffi Annan, Secrétaire général des Nations Unis (1997-2006), d'avoir réintroduit lors de la Conférence de haut-niveau en septembre 2006, la question de la migration internationale comme une préoccupation du développement des pays du Sud. Toutefois, les débats ont principalement porté sur deux aspects concernant les migrations de travailleurs vers l'Europe, les Etats-Unis et les pays du Moyen-Orient : d'une part, sur la question des transferts dès lors que ceux-ci représentent une part importante du PIB et qu'ils dépassent l'Aide publique au développement (APD), voire les revenus du pétrole et du tourisme dans les pays d'origine des migrants et, d'autre part, sur la question des départs des jeunes générations les mieux formées.

Entre leurs besoins de main-d'œuvre dans les secteurs de l'agriculture, de la construction et des services, d'une part, et la préoccupation politique et sociale que soulève le désir de s'installer de migrants toujours plus nombreux en dépit des difficultés rencontrées, d'autre part, les pays du Nord ont choisi à la fois de maintenir des politiques sécuritaires et de favoriser des politiques de développement local dans les pays d'origine des migrants. Or, dans les deux cas, ils ignorent, sinon ne prennent pas suffisamment en compte, les dynamiques sous-jacentes aux mouvements migratoires et leur impact territorial dans les pays du Sud.

Pourtant les documents préparés pour la Conférence de Haut-niveau en 2006 montrent que les migrants internationaux sont principalement localisés dans les pays du Sud. Autrement dit, et tout particulièrement en Afrique, les migrations internationales s'effectuent principalement à l'intérieur du continent, même si à la fin des années 1990 les migrations vers l'Europe se réalisent à un rythme relativement plus important. Aussi,

de manière paradoxale, y a-t-il encore peu d'études sur la transformation des systèmes d'activités, tant en milieu urbain qu'en milieu rural, du fait des déplacements des plus jeunes actifs, souvent les mieux formés, vers les marchés du travail de l'Europe mais aussi et surtout dans les sous-régions africaines et le territoire national. De la même façon, la rétention aux frontières, tout particulièrement des pays du Maghreb, est rarement abordée comme un des vecteurs d'une dynamique nouvelle dans les régions frontalières au détriment ou en concurrence d'autres bassins d'emploi plus anciens. Autrement dit, les mouvements migratoires internationaux ne doivent pas être dissociés des migrations internes et de toutes les formes de mobilité qu'ils génèrent : de circulation, de transit et d'installation. Dès lors que la circulation des migrants internationaux se trouve de plus en plus entravée, c'est l'élargissement des espaces migratoires ainsi que la construction de nouveaux espaces réticulaires et des lieux – espaces de vie- du transit et de l'installation, qui donnent leur forme aux métropoles et aux villes africaines. C'est dans cette perspective que le programme « Migrations internationales, recompositions territoriales et développement » a été mis en œuvre en 2005 par un appel à propositions de recherche en direction des institutions africaines. Il porte tant sur la forme que sur l'impact des migrations internationales quant à la redistribution spatiale des populations et les mutations socio-économiques qu'elles induisent, tant dans les zones de départ que dans les zones d'arrivée en Afrique.

Les objectifs du programme

Le programme FSP 2003-74 « *Migrations internationales, recompositions territoriales et développement* » est un programme de recherche – formation 2005-2009 financé par le MAEE. Il a été élaboré et mis en œuvre par l'IRD, sous la responsabilité d'André Quesnel dans le cadre du Gis CEPED tout d'abord, puis dans le cadre de l'UMR 201 de l'Université de Paris 1 et de l'IRD ensuite. Un conseil scientifique international composé de 11 membres et présidé par Hervé Domenach (IRD) s'est chargé de finaliser l'appel à proposition de recherche ; le Conseil a souhaité que les institutions africaines qui répondraient à l'appel soient associées à des institutions européennes afin de faire émerger des problématiques voire des projets multi-situés. Après la sélection des projets de recherche en juillet 2005, le Conseil s'est ensuite impliqué, à la demande du MAEE, dans un suivi continu de ceux-ci autour de deux objectifs.

Le premier objectif du programme est de relancer les études sur la mobilité et la migration internationale qui ont été délaissées en Afrique - au profit bien légitime des études sur la santé de la reproduction- notamment après 1993 avec l'achèvement de la grande enquête REMUAO (Réseau d'études des migrations et de l'urbanisation en Afrique de l'Ouest) menée dans le cadre du Club du Sahel. L'ambition première est donc de mobiliser les institutions de recherche africaines en partenariat avec les institutions françaises et européennes autour de projets de recherche qui prendraient en compte toutes les formes de migration internationale : frontalière, de transit, intracontinentale comme intercontinentale. Il s'agit alors de considérer aussi bien les processus de circulation que les processus d'installation, aussi précaire soit-elle, et de transit. L'impact territorial de la migration internationale mis au centre de l'appel à projet peut être abordé en conséquence de différents points de vue : qu'il s'agisse tant de la formation des réseaux migratoire, de la localisation des transferts financiers et des investissements fonciers et immobiliers qu'ils stimulent, que de l'effet produit sur les autres formes de mobilité et les reconfigurations territoriales qui en découlent. Finalement, les projets de recherche

sélectionnés (cf. liste des projets, infra.) ressortissent de pays très divers du point de vue de leur situation et de leurs problématiques migratoires, qu'il s'agisse de l'Afrique du sud, du Burkina-Faso, du Congo, du Mali, du Maroc, du Niger, du Nigeria, du Sénégal ou du Zimbabwe.

Le second objectif du programme est la formation, soit directement à travers des ateliers de formation doctorale des étudiants africains, soit indirectement à l'occasion des ateliers inter-équipes par la confrontation des expériences de recherche des chercheurs impliqués dans les projets, notamment des méthodologies mises en œuvre où les approches multi-situées sont combinées à d'autres approches (cf.infra).

Enfin, la démarche qui sous-tend implicitement ce programme, est fondée sur la volonté d'apporter des éléments ou des outils « d'aide à la décision » en matière migratoire, notamment pour les pouvoirs publics (locaux et nationaux) des pays concernés

Déroulement du programme

Après l'appel à proposition de projet de recherche lancé en mars 2005, dans le cadre du programme, nombre de chercheurs africains ont pu assister au Congrès de l'UIESP à Tours en juillet 2005, notamment aux différentes sessions concernant la migration internationale dont la session parallèle organisée par le Conseil scientifique. Une première réunion entre les porteurs de projets sélectionnés a pu être organisée à Paris en mai 2006, toutefois les projets n'ont pu démarrer que fin 2006, une fois leur financement mis en place.

Dans la perspective de créer de la synergie entre les projets ayant des problématiques et des méthodologies relativement proches deux ateliers ont été organisés :

- Le premier à l'Université Mohamed V à Rabat, en novembre 2007, a concerné les « projets multi- situés » dans le pays d'origine et les pays d'accueil en Europe des migrants internationaux ;
- Le second, à l'Université de Stellenbosch en Afrique du Sud les 27-29 mars 2008, a concerné les projets qui s'intéressent plus particulièrement aux reconfigurations territoriales, notamment urbaines et frontalières,

A la suite du séminaire de Stellenbosch le Conseil scientifique a encouragé les porteurs de projets à organiser des ateliers thématiques afin de mutualiser leurs résultats et ainsi structurer les débats du colloque de restitution. Trois ateliers ont été organisés selon des finalités diverses:

- Un atelier « *Migrations et marges frontalières* » 13-15/10/2008, Cotonou. Atelier réalisé avec la collaboration du CEFORP (Centre de recherche et de formation en population) au Bénin. Il a permis aux chercheurs nigériens d'avoir accès aux données de la Statistique du Bénin afin de réaliser leur étude, et aux autres chercheurs de prendre mieux en compte les processus de construction d'une région frontalière par les différentes formes de mobilité.
- L'atelier « *Migrations Afrique-Europe : approches multi-situées et territoriales* » 2-4 février 2009, Dakar. Atelier réalisé en collaboration avec l'UCAD/IPDSR et ENDA, a permis de confronter d'une part les différentes approches multi-situées en Afrique et

en Europe et d'autre part, les approches « territorialisées » dans les régions de départ, de sept des quatorze projets menés au Sénégal, au Mali, au Maroc et en République Démocratique du Congo. Il est ressorti que la diversité des trajectoires migratoires et la multi-polarisation des destinations ne permet pas de mesurer l'ampleur du phénomène avec les enquêtes classiques ou le recensement. Les méthodologies présentées lors de cet atelier constituent dès lors une première avancée face à l'exigence de renouvellement des études sur les questions migratoires. Les résultats présentés par le projet 3 MAFE au cours d'une journée de restitution auprès des acteurs institutionnels et les ONG ont mis en exergue des comportements relativement inédits comme l'allongement de la durée d'absence des migrants, montrant par là des effets de rétention en Europe ou dans les marges frontalières ; autant de résultats qui seront discutés lors du colloque de restitution.

- L'atelier « *Liens entre formes migratoires (transit, retour et rapatriement) et transformations socio-spatiales sur le continent africain* ». 30/03-1/04/2009, Marseille. Atelier organisé en collaboration avec l'UMR LPED U.de Provence-IRD et l'Université de Ouagadougou. L'objectif était de mutualiser les résultats de quatre projets de recherche réalisés en Afrique du Sud, au Burkina Faso, au Niger ainsi que dans les villes de transit en Algérie et en Mauritanie ou les villes d'origine des migrants de RDC et du Mozambique vers l'Afrique du Sud. De nombreux résultats font ressortir la complexité des recompositions territoriales à l'œuvre du fait d'une intensification des migrations internes en direction des villes de transit des migrants internationaux. D'ailleurs, à l'issue de l'atelier, la table ronde a été organisée autour de la question plus large du devenir des villes africaines et des politiques publiques, dans la mesure où ces villes peuvent, dans bien des cas, être le siège de mouvements de départ et de transit et constituer des pôles économiques importants.

Deux ateliers de formation doctorale, d'une durée d'une semaine chacun, ont été organisés par des porteurs de projets auxquels ont participé une douzaine d'étudiants africains membres des projets du programme : le premier à Meknès (Maroc), à l'ENA et coordonné par Zoubir Chattou, décembre 2008 ; le second à Marseille, au LPED/IRD-Université de Provence coordonné par Sylvie Bredeloup (IRD), avril 2009

Finalisation du programme

Bien que les projets n'aient pas démarré en même temps, ni avancé au même rythme, ni tous bénéficiés d'autres financements que celui du programme FSP, il est attendu de la part de chacune des équipes un rapport final qui sera publié sous la forme d'un CD-Rom et avec mise en ligne sur le site de l'IRD et de l'UMR 201.

Le Colloque de restitution a lieu à Paris du 20-22 octobre 2009. Faisant suite aux ateliers thématiques il est organisé en trois sessions et une table ronde :

- Première session : Multiplicité et reconfigurations des modèles migratoires
- Deuxième session : Dynamiques migratoires réticulaires et liaisons socio-économiques
- Troisième session : Espaces des migrations et territoires des migrants
- Table-ronde : Migrations africaines et politiques publiques à l'épreuve de la crise mondiale

Les membres des projets sont invités à présenter la synthèse de leur projet et ses principaux résultats dans l'une ou l'autre de ces sessions.

Bilan et perspectives du programme.

Pour terminer cette présentation du programme, il convient de souligner les effets d'entraînement tant sur le plan de la formation que de la recherche du programme FSP, mais aussi sur le plan des collaborations entre les institutions africaines, françaises et européennes. Le premier effet du programme FSP est la mise en collaboration d'équipes mixtes d'institutions africaines et européennes pour la réalisation des projets. Il a permis, par exemple, le rassemblement de chercheurs ayant un projet proche et d'entamer un projet comparatif comme le Projet 3 Mafe - Sénégal mené par l'UCAD à Dakar et l'INED, d'une part et le Projet 9 au Congo, mené par l'Université de Kinshasa et l'Université de Louvain-la-Neuve, d'autre part. Ensemble ces institutions ont pu approfondir leur problématique, élargir leurs collaborations et se présenter - et obtenir - avec d'autres institutions le financement d'un programme européen sur les migrations internationales. D'une manière générale, l'élargissement à d'autres projets portant sur les migrations internationales est à mettre au crédit de ce programme. Pour l'ensemble des projets, le programme FSP a servi de plate-forme pour postuler à d'autres programmes plus importants ou complémentaires.

Toutes les équipes ont produit des communications de résultats issus de leur projet dans des séminaires internationaux ou des instances nationales. D'autres formes de valorisation du programme sont d'ores et déjà envisagées. Enfin, toutes les équipes au cours de la réalisation de leur projet ont jeté des ponts en direction des institutions et des associations travaillant sur la question des migrations internationales.

Après le Colloque de restitution, des actions nationales de restitution et de dissémination des résultats sont d'ores et déjà envisagées par les porteurs de projets des pays concernés par le programme.

André Quesnel
Directeur de recherche à l'IRD
Coordinateur du programme FSP 2003-74